Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 038-213805450-20261102-2026_157_DA-CC

DÉCISION ADMINISTRATIVE

2026_157_DA

Prise en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026 et conforme aux dispositions des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet :
Contrat de prestation de services avec LA LUNE VERTE

Le Maire

DÉCIDE

De conclure un contrat de prestation de services avec **La Lune Verte**, dont le siège est situé 39 rue Général Ferrié 38 100 GRENOBLE représenté par son co-gérant, M.Clément Genin, dans le cadre du spectacle de Noël des classes maternelles de la commune.

Le contrat de prestation prévoit 4 représentations en salle des fêtes de Vif le 7 décembre 2026

Pour un montant total TTC de 2 350 euros

De signer ou de charger, le cas échéant, l'adjoint délégué ou l'adjointe déléguée, de signer la convention annexée à la présente décision administrative et de prendre toutes les dispositions nécessaires à sa bonne exécution.

Fait à Vif

Signé électroniquement par : Guillaume CARASSIO
Date de signature : 05/11/2026
Qualité : Maire

Le Maire,
Guillaume CARASSIO

Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité est exécutoire et qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de cette date de publication.